

Je construis en BOIS LOCAL



NOTE TECHNIQUE



Charte Forestière de Territoire
des Vosges du Nord

Passer par l'économie pour évoluer
vers une forêt plus naturelle

Nota

- 1 Les avis techniques sont nécessaires** pour les systèmes en technique non courante :

Les poutres en I doivent avoir fait l'objet d'une certification ATE – Agrément Technique Européen et d'une certification CE

catalogue-construction-bois.fr/wp-content/uploads/2017/05/1107-poutres-composites.pdf

Dans certains cas, des analyses supplémentaires devront être réalisées pour obtenir un avis technique.

- 2 Le Règlement Produit de Construction (RPC) n'oblige pas le marquage CE pour les produits fabriqués et installés par le fabricant.**

Ce dernier est bien entendu responsable de son produit, via son installation.

- 3 Attention ! Solutions risquées !**

- La toiture terrasse accessible
Solution TT A C P1 pages 84-85
- Le plancher bas sur dalle béton
Solution PB T DB P pages 90-91

- 4** Il est admis dans les solutions courantes que **les panneaux de contreventement soient situés à l'extérieur des enveloppes** sachant qu'une mise en œuvre parfaite d'un pare vapeur est alors obligatoire afin d'assurer la bonne durabilité de l'enveloppe.

Avertissement

A destination de tous les lecteurs

Seuls des professionnels de la construction bois peuvent vous garantir une bonne mise en œuvre des bois, qu'il soit d'origine locale ou de produits génériques.

Le guide **Je construis en bois Local** est un outil de sensibilisation et ne peut pas se substituer aux ouvrages techniques.

Sa principale ambition est de montrer que l'usage de bois locaux en section courante est tout à fait possible, et notamment grâce à du **pin sylvestre de section 60 x 200mm qui permet d'optimiser la ressource locale.**

**CATALOGUE
CONSTRUCTION
BOIS**

Site référent

<https://catalogue-construction-bois.fr/>

Le site internet développé par le FCBA sert de référent et de garde-fou afin de promouvoir une construction bois pérenne en limitant tout risque de sinistralité. Il recense les techniques dites « courantes », c'est-à-dire les techniques suffisamment éprouvées pour garantir une prise de risque limitée de la part du maître d'ouvrage et des professionnels et une couverture assurantielle efficace.

Attention à la rigueur de la mise en œuvre !

En complément, une rigueur de mise en œuvre des constructions bois est indispensable ! En particulier l'étanchéité des bâtiments qui est un enjeu à maîtriser.

Zoom technique

A destination des professionnels

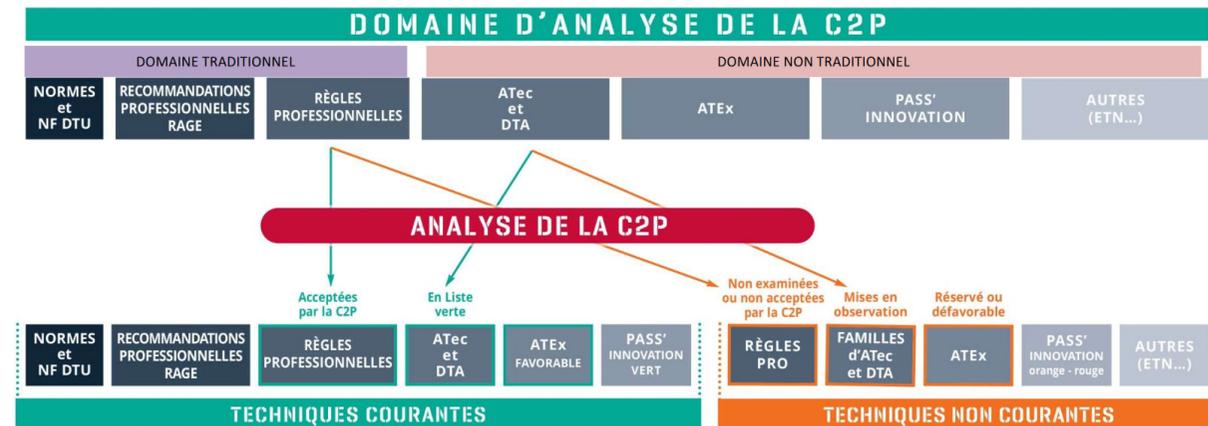
Ce livret explicite par partie d'ouvrage des exemples de systèmes constructifs simplifiés pouvant valoriser le bois local. **Ce document n'a pas la vocation d'être exhaustif, mais doit permettre d'engager un dialogue entre maître d'ouvrage et maître d'œuvre.**

Il s'agit d'illustrations et non d'un catalogue de solutions techniques. Au maître d'œuvre, assisté d'un bureau d'étude bois, **de proposer des solutions adaptées en privilégiant des solutions relevant du domaine traditionnel et des techniques courantes**, c'est-à-dire conformes aux règles de l'art (DTU, règles professionnelles, recommandations RAGE) et validées par la commission prévention produit de l'Agence Qualité Construction (cf. tableau*).

D'autres solutions qui ne relèvent pas du domaine traditionnel existent. Mais elles nécessitent, pour pouvoir être mises en œuvre et assurées dans de bonnes conditions, l'obtention d'une certification de type « avis technique » suivi d'un examen approfondi par la commission prévention produit (C2P) de l'AQC. Dans tous les cas un dialogue avec le bureau de contrôle qui suit votre opération et avec votre assureur est indispensable.

Les données des analyses hygrothermiques sont fournies à titre informatif afin d'orienter les porteurs de projets et les prescripteurs vers des solutions techniques adaptées. Les enjeux thermiques, hygrométriques et de confort d'été sont sommairement présentés.

Les analyses hygrothermiques ont été réalisées dans l'objectif de sensibiliser aux enjeux de migration de vapeur d'eau et du risque de condensation. Ces analyses sont basées sur un régime stationnaire (couples température / humidité relative fixes), et sur une méthode Glazer qui ne prend pas en compte l'hygroscopicité des matériaux. En particulier, pour valoriser des isolants bio-sourcés, des études complémentaires sont à réaliser, par exemple avec le logiciel Wufi qui permet de réaliser des calculs réalistes du transfert transitoire de chaleur et de masse dans les composants de construction à plusieurs couches soumis à des conditions climatiques naturelles.



*Tableau de la C2P : Commission Prévention Produits Source AQC

Le contenu et les principes développés dans le livret *Je construis en bois local* ne sauraient engager la responsabilité des auteurs sur les conséquences de leur utilisation.

Erratum. p14. Le projet de la maison de l'Agriculture et le siège de l'ONF est réalisé par le maître d'œuvre Jean-Luc Gérard Architecte. Le visuel est l'un des projets candidats.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à vous faire conseiller :



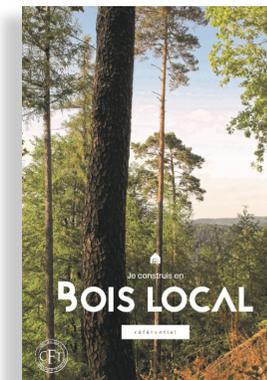
www.fcba.fr



www.qualite-construction.com

Les bureaux d'études et les bureaux de contrôle.

Consultez ce livret pour vous guider dans les étapes à suivre et réussir vos projets en bois local.



Renseignements :

contact@parc-vosges-nord.fr

03 88 01 49 59

www.parc-vosges-nord.fr

En ligne :

www.calameo.com/

read/0014071630f094c8c9faa

